Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260305-260315-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 05 mars 2026

Membres afférents au conseil municipal	: 15	
Membres en exercice	: 14	
Membres qui ont pris part à la délibération	: 14	
Date de la convocation	:	19 février 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	10 mars 2026
Date d'affichage	:	10 mars 2026

Délibération N° 26-03-15

L'an deux mille vingt-six et le 05 mars à 19 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Françoise KERGUELEN, Maire.

Présents : F. KERGUELEN, P. PERSEHAIE, C. LE ROSSIGNOL, C. BANCHEREAU, M. RAULLINE, C. GODIN, C. THOMAS, S. BERTIN, M. LACAZE, L. BEAUGé, C. DUBOIS, A. LE NET, N. FRO, S. LE DIZES
Excusé :
Absent :
Secrétaire de séance : C. LE ROSSIGNOL

Objet de la délibération :
Travaux de Point-à-Temps 2026 : Ent. EUROVIA

Mr Pierre PERSEHAIE, Adjoint à la voirie indique au conseil municipal :
En 2024 (délibération du 16 mai 2024) : il a été conclu un programme annuel de travaux de point-à-temps sur 3 ans (2024 à 2026) avec EUROVIA – sur une base de 20 tonnes d'émulsion à raison de 858.00 € HT la tonne pour l'année 2024 (20 592 €).
2025 et 2026 : tarif avec révision de prix. Le devis d'EUROVIA est de 896.50 € HT la tonne – Montant total = 21 516 € TTC (soit + 4.50 %).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
-accepte la proposition d'EUROVIA pour les travaux de point-à-temps à raison de 20 tonnes d'émulsion au prix de 896.50 € HT., pour l'année 2026 – Montant total = 21 516 € TTC.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 09 mars 2026,

F. KERGUELEN,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)